



## **REGLEMENT CHALLENGE SPECIAL JEUNES CD84**

### **1. Les Archers**

Seuls les archers licenciés au sein d'un club du CD84 participant aux différents concours salle et extérieur et respectant le règlement Concours spécial Jeunes, peuvent participer au "Challenge Spécial Jeunes du CD84". La participation, au cours de l'année sportive, à au moins un concours est nécessaire pour participer au Challenge.

### **2. Le Suivi des Jeunes Archers**

Un tableau recensant tous les jeunes archers du CD84 est mise à jour par le responsable de la Commission Jeunes. Il permet de suivre l'évolution concours par concours des jeunes archers.

Le tableau de suivi est consultable sur le site du CD84 onglet Commission jeunes Les scores de chaque concours et le niveau atteint éventuellement sont notés au fil de la saison.

Le nombre de participation aux concours, le niveau de début de saison et le niveau de fin de saison apparaissent. Le club de rattachement du jeune archer est noté.

### **3. Les Récompenses**

Le CD84 assure la charge des récompenses du Challenge Spécial Jeunes CD84. La remise des récompenses se fera lors du 1er concours qualificatif en salle de la saison suivante.

#### ***La meilleure progression de l'Archer***

Les filles et les garçons sont récompensés séparément.

Il est important de récompenser le travail qu'a fourni le jeune archer tout au long de sa saison et la meilleure progression est un des éléments les plus représentatif.

### *Méthode de calcul :*

A un niveau, est attribué une valeur en point(s) :

<b>Niveau Débutant ou Poussin :</b>	<b>1 point</b>
<b>Niveau 3 :</b>	<b>2 points</b>
<b>Niveau 2 :</b>	<b>3 points</b>
<b>Niveau 1 :</b>	<b>4 points</b>
<b>Niveau AS :</b>	<b>5 points</b>
<b>Qualificatif :</b>	<b>6 points</b>

L'écart entre le niveau de début de saison ou d'entrée et le niveau de fin de saison est alors calculé. La meilleure progression (de Poussin ou Débutant à Qualification) a donc une **valeur de 5**.

L'archer admis à un niveau intermédiaire se verra crédité, en plus, du point lié au passage de niveau immédiatement inférieur lors de son passage de niveau supérieur ceci dans un souci d'équité.

Un archer entrant en Niveau 3 et passant en Niveau 2 se verra attribué le point supplémentaire venant du passage de niveau Débutant Niveau 3.

### *La meilleure assiduité du Club*

Sans les archers, le club n'est rien mais sans le club, les archers ne sont rien. L'investissement du club à présenter des jeunes archers tout au long de la saison démontre la volonté de faire avancer et progresser ses archers vers les concours qualificatifs au Championnat de France.

### *Méthode de calcul :*

La participation d'un archer à un concours salle donne 1 point à son club. La participation d'un archer à un concours extérieur donne 2 points à son club.

Ce coefficient de 2 permet de prendre en compte la difficulté apportée par les conditions climatiques liées au tir en extérieur.

Un club organisateur se verra attribué **3 points forfaitaires** et cela quelque soit le nombre de participants ceci afin de valoriser les déplacements inter club.

Le nombre total de points de tous les archers du club sont additionnés. Le nombre de points le plus élevé, en fin de saison, récompense le club le plus assidu.